

# 5 et 6 novembre 2009

- Palais du Rhin - STRASBOURG

# COLLOQUE INTERNATIONAL Mode de transport écologique : navigation propre

Dans la perspective d'une entrée en vigueur de la Convention relative à la collecte, au dépôt et à la réception des déchets survenant en navigation rhénane et intérieure du 9 septembre 1996 CDNI au 1<sup>er</sup> novembre 2009, la Commission Centrale organise un Colloque international permettant aux catégories professionnelles et aux administrations concernées de prendre connaissance des dernières informations sur cette nouvelle réglementation très attendue. En effet, la longue période depuis la signature de cet instrument, nécessaire pour l'achèvement des procédures compliquées de ratification, nécessite de faire le point avec toutes les parties concernées sur un certain nombre de questions, parmi lesquelles quelques adaptations au niveau du règlement d'application, tel que arrêté en 1996.

Au colloque seront invités des représentants de la navigation intérieure, des ports, des chargeurs et de l'industrie, ainsi que de la profession du traitement des déchets, des avitailleurs et les responsables auprès des administrations des Etats parties.

Le nombre de places étant limité à 60 personnes, les personnes intéressées et qui ne se sont pas encore inscrites, sont priées de s'adresser au secrétariat. L'inscription leur sera confirmée par écrit.

# PROGRAMME - PARTIE I

# Jeudi 05 novembre 2009 - matin

Langues de travail : DE, FR, NL

9.30 OUVERTURE Jean-Marie WOEHRLING

Secrétaire général

Modération : Heinz-Clemens KAUNE

Commissaire rhénan, BMVBS

### **ASPECTS GENERAUX DE LA CONVENTION**

**9.45** Interventions:

a) CDNI : origines et initiatives

Bert VERAART, ancien Commissaire rhénan

b) Objectifs et structure particulière de la Convention et de son règlement d'application

Yves SUTER, Direktion für Völkerrecht

c) Entrée en vigueur et mise en application

Hans van der WERF, Secrétaire général adjoint

Discussion

10.45 *pause* 

11.15 d) Transposition en droit national

BE Herman VERSCHUEREN, commissaire-suppléant

CH Peter REUTLINGER, commissaire-suppléant

DE Winfried KLICHE. BMVBS

FR Johanna RAEDECKER, Ministère des Transports

LU [Max NILLES] Ministère des Transports

NL Martin KOOPMANS, Ministère des Transports

(DGML)

Réglementation rhénane

Erwin FESSMANN, Administrateur principal

Discussion

#### 12.30 Collation

# PROGRAMME - PARTIE II

# Jeudi 05 novembre 2009 - après-midi

14.00

Modération : Patrice CHAMAILLARD

Ministère des Transports (FR)

## TRAITEMENT DES DECHETS, RESEAUX, FINANCEMENT

## Interventions:

- a) Infrastructure spécifique pour la navigation intérieure
  - déchets huileux et graisseux ;
  - autres déchets ;
  - ordures ménagères (bateaux à cargaison) Erwin SPITZER, BEV, Duisbourg

Point de vue de la profession : Représentant ESO

## Discussion

- b) Réseau de prestataires de services
  - Résidus et déchets de cargaison (slops)
  - eaux domestiques, boues de curage et ordures ménagères (bateaux à passagers)
     Cees KLEIBERG, SAB Rotterdam

Point de vue de la profession : Maira van HELVOIRT, EBU et Ed WIJBRANDS, Europia

#### Discussion

#### 15.45 Pause

16.15 c) Financement de la collecte et de l'élimination des déchets

- systèmes de financements indirects
- financements directs

  Martin KOOPMANS, Ministère des Transports
  (DGML)

Point de vue de la profession : André AUDERSET, EBU

## Discussion

#### 17.30 Fin

# PROGRAMME - PARTIE III

# Vendredi 06 novembre 2009 - matin

9.30

Modération : Geert van KEER, Commissaire rhénan

Ministère fédéral des Affaires étrangères (BE)

ORGANISATION, DETAILS TECHNIQUES ET DISPOSITIONS TRANSITOIRES, RESPECT ET CONTROLE

#### Interventions:

- a) Organes de la convention et instances visées plus particulièrement
  - les institutions nationales
  - organes et exécutif de la convention
  - autorités nationales et rôles des ports Jean-Marie WOEHRLING, Secrétaire général

#### Discussion

- b) Déchargement des bateaux et traitement des résidus de cargaison
  - liste des matières (mise à jour) et standard de déchargement
  - documentation du déchargement et justificatifs de dépôt

Peter SAUTER, schweizerische Häfen

## Discussion

#### 10.45 *Pause*

11.15

- c) Régime des dispositions transitoires
  - Partie B de la convention (déchets de cargaison)
  - Partie C de la convention (bateaux à passagers) Wilfried KLICHE, BMVBS

#### Discussion

d) Contrôle et maintien des règles

l'exemple des Pays-Bas Josephine STURIALE, Ministère de

Josephine STURIALE, Ministère des Transports RWS

Discussion

12.30 Clôture Résumé Jean-Marie WOEHRLING, Secrétaire général

Pour toute inscription et information : Secrétariat de la CCNR, Mme Martine Gérolt

Adresse: 2, Place de la République - F-67082 STRASBOURG cedex

Tél: +33 3 88 52 52 71, fax +33 3 88 32 10 72

Email: m.gerolt@ccr-zkr.org, homepage: http://www.ccr-zkr.org